

Quelques livres de chez nous

LES DERNIERS-NÉS LITTÉRAIRES DE M^{ME} MICHELLE LE NORMAND ET DE SON MARI M. LÉO-PAUL DESROSIERS

Les ménages littéraires sont rares au Canada, alors qu'ils abondent en Europe. L'on a vu, par exemple, Alphonse Daudet et Julia d'Allard, Edmond Rostand et Rosemonde Gérard; Robert Browning et Elizabeth Barrett, J.-Middleton Murry et Katherine Mansfield. Il y a même des familles littéraires, comme celles des Daudet et des Rostand. Et ne compta-t-on pas de véritables dynasties d'artistes? Pendant deux siècles les Couperin ont illustré la musique française, et personne n'ignore ce que les Bach ont fait pour l'allemande. Évidemment, les femmes concourent au succès de leurs maris.

L'épouse intelligente et bien disposée exerce sur les aptitudes intellectuelles de son conjoint une action très sensible qui équivaut parfois à une éducation complémentaire. Il va sans dire que l'inverse est aussi exact, et même plus fréquent. Mais il arrive aussi que les influences s'égalisent et s'harmonisent, sans que nul n'y perde. Alors c'est que chacun y gagne.

Tout cela n'est-il pas une preuve que les mariages entre écrivains ou entre artistes, ou entre écrivains et artistes, peuvent constituer d'agréables rencontres et tourner au profit de la culture la plus noble?

Chez nous, le recensement est si vite achevé des ménages littéraires ou artistiques que, lorsqu'on nous les découvre, notre joie est très vive.

M. et Mme Desrosiers élèvent une belle famille canadienne, ce qui ne les empêche point d'écrire des livres. Aujourd'hui ils publient, au même moment et chez le même

éditeur, chacun un volume : *l'Accalmie et la plus Belle Chose du monde*.

Pour nos amis d'Ottawa, les influences sont heureusement partagées.

« **La plus Belle Chose du monde** ¹ »

Sur terre, où rien n'est absolu et où l'on ne discute ni des goûts ni des couleurs, il est pourtant loisible de chercher ce que l'on pourrait convoiter de plus magnifique. Chacun a son idéal, qui varie avec les années, à mesure que s'amoncellent les expériences.

Peut-être le bonheur consiste-t-il surtout dans la poursuite du Bonheur et dans la faculté de ne point perdre le Nord parmi les sentes où nous le poursuivons. Peut-être encore repose-t-il sur notre pleine aptitude à jouir des quelques bribes que nous en attrapons. Peut-être enfin est-il ce que nous désirons le plus, mais n'aurons jamais ; ou, davantage, la somme de nos renoncements à l'impossible.

Peut-être...

Ce qui est sûr, c'est que le bonheur est un état d'âme. Il présuppose la lumière, la rectitude et la paix de la conscience. Au milieu du tourbillon de la vie, dans la danse effrénée des atomes, un éclair d'éternité brille et, tout aussitôt, quelque part de nous-même ou quelque instant du jour se révèle à nous comme un émerveillement. L'âme s'empare de cela, qui n'est déjà plus qu'une souvenance, et elle en fait resplendir notre ciel intérieur.

Si peu que nous le connaissions, le bonheur nous touche comme une préfiguration de Dieu.

Michelle Le Normand ne nous contredira point là-dessus. Elle aborde diversement l'affaire. Voilà tout. Elle philosophe et moralise à sa façon, qui est également orthodoxe. Sa plume n'est guère sybilline, mais ne va pas non plus jusqu'au tréfond du problème. Sans tomber dans le préchi, prêcha, ni dans le dogmatisme, l'auteur dégage sa pensée de l'étude des faits, en regard des principes, et sa morale, de la correspondance de tels faits à de tels principes. Ainsi

1. Par Michelle LE NORMAND. En vente chez l'auteur, 19, Butternut Terrace, Ottawa, et au *Devoir*, Montréal (1937).

se tient-elle dans ses limites propres, ne méprisant point le concret et assignant toutefois le rôle suprême aux valeurs spirituelles nettement vérifiées.

Vous avez lu ses billets, intitulés *Couleur du Temps*, où elle commença de pratiquer la réflexion, au fil de la plume. Vous savez qu'après avoir été une jeune fille à l'esprit aussi sensible que le cœur, un cœur et un esprit exemplaires, elle est devenue une épouse et une maman modèles, et qu'elle a composé un autre livre, délicat, timide et discret, mais d'une tournure mieux exercée : *Autour de la Maison*. Et puis, vous n'oubliez pas qu'elle a entrepris la tâche un peu au-dessus de ses forces, à cette heure-là du moins, de composer un roman qui implique une thèse : *le Nom dans le Bronze*.

Aujourd'hui, elle nous livre *la plus Belle Chose du monde*.

C'est là, bien que ce ne soit pas encore la perfection, son meilleur ouvrage.

Michelle Le Normand, rompue aux exigences du journalisme, ne se départit point de sa méthode de noter le réel et d'en faire la base de son travail. Or, elle accomplit davantage, puisqu'elle donne un jeu plus libre, sinon toujours plus remarquable, à sa facilité d'écriture.

Elle entend contribuer à déchiffrer une énigme et à résoudre une assez sérieuse difficulté de composition.

Cette énigme, le titre du livre l'indique.

Pour ce qui est de la composition, Michelle Le Normand s'est appliquée à mener de front quatre petits récits romanesques. Elle les fait partir d'un même point et les incline, au milieu de certaines péripéties, vers une conclusion presque unanime, sur le plan intellectuel et moral.

Des étudiantes— Claire, Nicole, Monique et Lucette—, sont liées d'amitié. Elles fréquentent le même couvent, la même université et sont de la même promotion. Voilà leur premier contact. Il y a entre elles communauté d'intelligence et de tendresse. Quels seront leurs regards sur la vie ? A quoi tendront-elles dans leur soif de bonheur ? Réaliseront-elles leurs rêves ; mieux ou moins que leurs rêves ?

Les années passent. Monique se marie ; Nicole entre au Carmel ; Lucette se dévoue à un infirme, embrasse la carrière musicale et, cédant aux lois de la vie, épouse un beau et brave garçon ; Claire voyage, s'émancipe et atteint une certaine célébrité littéraire. Voilà le cycle de chacune.

Or, un jour, elles se réunissent et résument la philosophie de leurs expériences. Elles ne sont plus ici que trois, en chair et en os, car Nicole, tout immatérielle, reste derrière les murs de son couvent ; cependant, comme Panisse dans le *César* de Marcel Pagnol, son ombre a sa place au cercle de l'amitié.

Que se disent-elles donc, ces écolières de jadis, qui ont maintenant doublé le cap de la trentaine ? Quel sera leur jugement sur la plus belle chose du monde ? Elles se confient les unes aux autres avec leur coutumière spontanéité, rien n'ayant été changé au caractère de leur affection.

Monique s'exclame :

Mes amies, mes amies, j'ai trouvé quelle est la plus belle chose du monde. J'ai trouvé. C'est l'amour des choses de l'esprit, c'est « l'intérêt magique et profond de la lecture ». (P. 246.)

A sa camarade, qui s'approprie une pensée de Marcel Proust, Lucette lance :

Comment cette réponse ne nous est-elle pas venue autrefois ? Nous aimions déjà beaucoup les livres... (P. 247.)

Et Monique reprend :

... Mais nous étions de petites bécasses, uniquement occupées de notre cœur et de notre avenir. Aujourd'hui, nous possédons toujours notre même cœur et ses tourments ; mais l'âge nous a instruites. Nous avons ce don nouveau de jouir enfin du présent, de chercher le bonheur dans le présent, d'être guéries d'attendre pour demain une félicité impossible. Est-il chose plus agréable que de détenir l'*expérience* ? et de n'être plus une jeune fille agaçante, les yeux toujours avidement tournés vers d'illusoires délices futures ? Quel repos comparable à celui de n'être plus dupes des mirages, de ne plus attendre, de ne plus jamais souhaiter qu'une heure passe vite ! Jeunes, nous ne savions pas lire tranquilles... Tandis qu'aujourd'hui lire devient une béatitude, un délice en soi, la consolation, enfin mes amies, la plus belle chose du monde. (Pp. 246-248.)

Ces paroles ont assez de raison d'être.

Claire se tait. Michelle Le Normand nous la montre « désaxée, l'âme nostalgique, un peu douloureuse, toujours, malgré le succès ». (P. 248.)

Et Lucette songe :

Claire ne serait-elle pas satisfaite de sa destinée, « parce qu'elle fait sa route seule » ? Faut-il toujours souhaiter ce qui n'arrive pas ? La douce Claire, que tant de femmes envient, envie-t-elle les autres ? (P. 248.)

(Le terme propre n'est-il pas plutôt *insatisfaite*?)

Mme Le Normand termine ainsi son livre :

Lucette se dit, en pensant à ses chères amies, avec une tendresse émue : « Oui, la plus belle chose du monde, c'est peut-être l'amour des choses de l'esprit ; mais cela pourrait être aussi bien notre amitié. Notre amitié constante et chaude, qui n'a été assombrie par aucun nuage, notre longue, douce et heureuse amitié. » Aussi longtemps qu'elle vivra, lui semble-t-il, retrouver Monique et Claire, penser à Nicole, ce sera boire à une source rafraîchissante, pure comme l'enfance, à une source unique et intarissable, comme au temps déjà lointain de leur adolescence, chaque fois qu'elles se rencontrent, quel que soit leur état d'esprit, elles retrouvent ensemble la gaieté, l'entrain et le rire si précieux. . . .

Entre le vase d'où s'élancent des lanternes chinoises et la lampe bleue, Lucette examine attentivement son visage reflété dans la glace. Non, elle n'a pas trop changé. Ses yeux conservent leur lumière, son front est resté sans rides. Au coin des paupières, en regardant de près, le temps a bien tiré quelques lignes, mais, jusqu'à quarante ans, elles demeureront à peu près invisibles. (Pp. 248-249.)

Est-ce que Lucette ne songe point que la vie est le don suprême, celui par lequel on accède à tous les autres ?

Mais pourquoi Monique et Lucette, qui ont des enfants, ne reconnaissent-elles pas plus explicitement que le bonheur c'est l'amour, source de leur maternité, et cette maternité elle-même, physique, intellectuelle et morale ?

En paraissant restreindre sa conclusion, notre romancière diminue la noblesse consciente de ses deux héroïnes, qui laissent au lecteur l'impression d'être plus heureuses de leurs qualités cérébrales et amicales que de tout le reste.

Ce que notre recension ne peut montrer, c'est le détail des étapes par lesquelles chacune des quatre intellectuelles, Claire, Nicole, Monique et Lucette, très humaines par bien des côtés, a passé. Et ce serait pourtant la vraie clef de tout.

Michelle Le Normand a le goût de l'incidence aussi bien que du fondamental. Mais son livre ne comporte rien qui tranche fortement, soit par l'action, soit par l'accent, soit par la couleur. Elle n'impose pas son ouvrage. Au lieu de cela, elle insinue le sujet en nous, avec charme et simplicité.

Si elle abuse tantôt de l'imparfait de l'indicatif ou escamote une transition indispensable ; si, plus loin, elle dilue le récit et n'y fixe pas de suffisants points de repère ; si les images qu'elle emploie manquent souvent d'originalité ; si quelques paragraphes contiennent bien des longueurs et manifestent trop peu d'allant, il faut tout de même louer la justesse générale du ton de cet ouvrage, la dignité du sentiment et des idées et cette délicate féminité littéraire, qui, partout répandue, est une grâce véritable de la tendresse.

Michelle Le Normand pratique l'exactitude méticuleuse. Elle se garde de styliser, non qu'elle n'y puisse réussir, mais parce qu'elle craint de fausser la vérité objective. Or, stylisation ne signifie pas fausseté. C'est une transmutation de l'objet dans l'âme de l'artiste, et donc sa personnalisation et son humanisation plus profondes.

Notre auteur se contente de reconnaître que la vie conditionne le roman d'un moraliste. Alors, humble devant la vie, même celle des choses, Mme Le Normand s'en écarte pour nous la montrer. Elle parle tout uniment et sa parole se répète en nous, avec une insistance secrète, sinon toujours avec vigueur et continuité.

Évidemment, les hommes, qui, d'habitude, affectionnent les œuvres littéraires très poussées, ne prendront point plaisir à ce qu'ils trouvent insipide et conventionnel. A ceux-là, beaucoup de ce qui est exquis sur la terre échappera toujours.

Et puis, si d'aucuns prétendent que la plus belle chose du monde n'est pas l'amitié entre femmes, mais l'amour de l'homme et de la femme, et s'ils trouvent que Monique et Lucette ne témoignent pas suffisamment du bonheur qu'elles doivent à leurs maris, que ces messieurs s'entêtent à faire encore plus grande la joie de leurs propres épouses, même plus grande que ne l'est celle de Monique et de Lucette !

En tout, puisqu'il est convenu de chercher la femme, ne négligeons pas de chercher l'homme aussi.

Il faut noter cependant, à la décharge de nos héroïnes, que, si elles pensent : la plus belle chose du monde est l'amour des choses de l'esprit et l'amitié que nous professons les unes pour les autres, elles ajoutent que ce n'est point là le seul élément qui concourt à leur félicité.

Mme Michelle Le Normand a entrepris, dans son quadruple roman, où se multiplient les embûches de composition, une sorte de petit tour de force qu'elle a réussi sur plusieurs points. Elle est en quête d'une formule nouvelle et nous verrons avec intérêt sa réussite, lorsque tout sera parfaitement éprouvé et mené à pied d'œuvre.

De *Couleur du Temps à la plus Belle Chose du monde*, notre chroniqueuse et romancière a fait de consciencieux progrès. Qu'elle insuffle maintenant à sa pensée, si droite, si généreuse, si chaste enfin une vigueur conquérante ; qu'elle imprime à son style un caractère plus vif et le particularise en lui donnant plus de calibre et d'intensité vitale. Et elle aura tenu les promesses que nous devinions en elle.

« L'Accalmie ¹ »
(Lord Durham au Canada)

M. Léo-Paul Desrosiers a publié *Ames et Paysages, Nord-Sud et le Livre des Mystères*. Voici maintenant qu'il offre aux lecteurs l'*Accalmie (Lord Durham au Canada)*, nous promet l'*Hostellerie de la Lune* et, peu après, le tome I de *Commencements*.

Conteur, essayiste, romancier, toujours passionné de son pays, de nos gens et de leur histoire, il manie infatigablement la plume.

Les carrières multiples où il s'engage pourraient marquer une dispersion de l'esprit. Or, toutes ces curiosités n'ont qu'un objet : la révélation plus complète du Canada aux Canadiens.

Notre auteur ne peut se tromper en se consacrant au service des siens, quoi qu'il arrive.

J'ai beau avoir un faible pour *Nord-Sud*, un faible raisonnable et raisonné, et éprouver de la hâte à lire *le Livre des Mystères*, depuis quelque temps déjà en librairie, je manque-

(1) Par Léo-Paul DESROSIERES. En vente chez l'auteur, 19, Butternut Terrace, Ottawa, et au *Devoir*, Montréal (1937).

rais à la justice, si je ne suivais M. Desrosiers là où il lui plaît de s'aventurer, en plein domaine historique.

Certes, la critique d'un ouvrage d'histoire appartient en propre à la critique d'histoire. C'est là une vérité qu'il est inutile de discuter. Cependant les historiens et les historio-graphes relèvent de la critique littéraire, parce qu'ils sont aussi des écrivains. En outre, personne n'a le droit de se désintéresser de l'histoire en général, ni surtout de celle de son pays. Toutes les formes de la culture intellectuelle d'un peuple s'éclairent par la connaissance du milieu historique où elles éclosent et se développent. Ainsi il y a des relations naturelles entre les œuvres et leur époque. Pour ne prendre qu'un exemple entre dix, et dans notre petit monde à nous, songeons que l'École littéraire de 1860 participe d'un mouvement général des idées dont l'historien François-Xavier Garneau est le plus signalé protagoniste. 1860 et Québec, voilà le moment et le lieu où se manifestent les premières velléités de nos lettres.

Nous abandonnons le jugement définitif des historiens, professionnels ou accidentels, à des censeurs attirés, mais comment nous désintéresserions-nous des lectures qui nous instruisent et de la littérature qu'elles comportent ?

Que connaissons-nous de John George Lambton, comte et lord, officier, homme d'État, ambassadeur, grand-croix du Bain et premier gouverneur du Canada ? Ceci :

Il a vécu de 1792 à 1840. Sa mère s'appelait Anne-Barbe-Françoise et était fille de George-Bussey Villiers, de vieille ascendance normande. Sa seconde femme, Louisa-Elizabeth (celle même qui écrivit une lettre où elle racontait avec émotion le départ pour l'Angleterre des Durham et de leur suite), se trouvait être l'enfant de Charles, deuxième comte Grey et d'Élizabeth Brabançon. Il me semble que voilà une consonnance à la française ! Élevés dans l'atmosphère européenne et possédant des alliances françaises, bien que lointaines, lord et lady Durham eussent dû éprouver au moins quelque sympathie agissante pour les héroïques Français du Canada.

Et pourtant, le petit-fils de Villiers, le gendre des Grey et des Brabançon rédigea l'impitoyable mémoire où nous ne paraissions guère reluisants aux yeux de l'univers. Qu'est-il donc survenu ?

Ce mémoire exaspère les Canadiens français, pourtant enclins à pardonner bien des avanies. Tous nos historiens qui se sont occupés du régime britannique au Canada en ont parlé avec rigueur. Tous nos ennemis se sont complus à en faire flèche contre nous.

Le livre de M. Desrosiers aura l'avantage de poser de nouveau la question, d'en commenter quelques aspects et de tirer des conclusions qui, encore qu'elles ne soient pas entièrement nouvelles ni supplémentaires, contribuent à aviver nos clartés sur un pareil sujet.

A la vérité, le 27 mai 1838, débarquait à Québec un quasi monarque. Il avait d'abord refusé le poste que lui offrait lord Melbourne, premier ministre d'Angleterre. Toutefois, la situation politique se gâtant au Canada, Durham avait enfin cédé à la pression exercée sur lui de toutes parts et au désir non voilé de la reine Victoria.

D'une santé faible, il se serait volontiers dispensé d'affronter notre climat, tant physique que politique. Les batailles de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Moore's Corner, de Saint-Eustache et de Saint-Benoit avaient laissé beaucoup de poudre dans l'air, et lord Gosford voulait être rappelé.

Inquiets du sort de la colonie, les adversaires de Durham, en Angleterre, ne purent s'empêcher de s'accorder à dire que l'envoyé britannique était l'homme de la Providence. Amis et ennemis accomplirent l'union nécessaire, qui ne devait point durer.

Quant aux Canadiens français, le choix ne leur sembla pas tout d'abord malencontreux. Réactionnaire parmi tant de conformistes, Durham s'était acharné à vouloir améliorer le régime électoral de la métropole, émanciper les catholiques, défendre les Irlandais et corriger enfin les abus minant le prestige de sa patrie, en Grande-Bretagne et à l'étranger. Nous n'avions pas été sans apprendre ces choses.

Nos pères accueillirent donc bien l'envoyé, dont la devise portait l'inscription française : *Le Jour Viendra*, et qui s'était écrié devant les lords, peu avant de s'embarquer pour le Canada : « Je dois protection à tous, justice à tous. »

Les pouvoirs accordés par la reine au lord haut commissaire paraissent extrêmement étendus. Il doit, au nom de la reine et « autant que faire se pourra, régler et terminer toutes questions en débat, dans lesdites provinces... concernant la forme et l'administration desdites provinces ».

Durham est le premier gouverneur général du Canada, et il entend se comporter en gouverneur général.

Lafontaine, nous dit M. Desrosiers, conçoit de graves espérances ; dans la colonie, les partis manifestent réserve et curiosité. Un temps d'arrêt, un sentiment d'attente bien net suspendent l'activité, les jugements, les passions. Pour un temps, au moins, tous demeurent dans l'expectative. (P. 21.)

(Voilà sans doute ce qui a inspiré à M. Desrosiers l'idée d'intituler son livre *l'Accalmie*.)

Entouré de sa suite, sur un cheval blanc, lord Durham monte au Château Saint-Louis, au milieu d'une nombreuse foule. A côté de lui, se tient l'homme qu'il vient remplacer. Sir John Colborne, lord Durham, une antithèse que Victor Hugo aurait aimée. Le premier, le soldat ; le second, le politique. (P. 22.)

Le dictateur n'y va pas de main morte.

Les instructions reçues de lord Glenelg lui accordent la liberté absolue de former à sa guise le Conseil spécial dont il voudrait s'entourer à son arrivée. (P. 19.) Il ne l'oublie pas et, sans négliger de s'occuper de nous aussitôt, il fait sentir à la Haute-Province qu'il est bien le maître du Canada.

Mais c'est notre race qui deviendra sa bête noire.

Dès le 9 août, Durham envoie à Londres la dépêche secrète où il renseigne le gouvernement britannique sur la situation canadienne. Retenons cette phrase :

Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple : j'ai trouvé deux nations combattant dans le sein d'un seul état. J'ai trouvé une lutte, non de principes, mais de races ; et j'ai constaté qu'il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions, tant que nous n'aurons pas réussi à mettre un terme à l'animosité mortelle qui divise maintenant les habitants du Bas-Canada en deux camps opposés : Anglais et Français. (Durham cité par Desrosiers, p. 27.)

M. Léo-Paul Desrosiers ajoute :

Voilà des accents de sincérité. D'innombrables commissaires, envoyés spéciaux avaient passé au Canada avant « le noble radical » ; mais, du premier coup, le regard de celui-ci plonge plus avant, plus profond dans cette matière canadienne. Il distingue l'aspect de guerre civile et de révolution de 1837, l'aspect de guerre civile de notre histoire depuis 1760. (Pp. 27 et 28.)

Le sentiment de Durham est cristallisé à jamais et contre nous.

Alors le gouverneur général rédige son rapport.

Pesez-en chaque mot. Voilà la pensée maîtresse du dictateur sur les Canadiens français :

Ils sont restés le même peuple ignorant, inactif, stationnaire... Ils se sont attachés à d'anciens préjugés et d'anciennes lois... Avec la ténacité irraisonnée d'un peuple ignorant et stationnaire... Ils ont continué à former une société vieille et immobile, dans un monde nouveau et animé par le progrès... Une population singulièrement inerte, qui obéit aveuglément à des chefs qui la dirigent par l'influence d'une confiance aveugle et de préjugés nationaux et étroits... Ils sont un peuple sans histoire, sans littérature... Dont les lois sont antiques... Dont les coutumes sont barbares. (Durham cité par Desrosiers, Pp. 33 et 34.)

Ne croirait-on pas écouter l'un de nos propres défaitistes et détracteurs, si prompts à ne voir que des faiblesses chez nous et n'accordant qu'aux seuls Anglais l'apanage de l'intelligence, des vertus civiques, de l'esprit d'ordre, des progrès et du succès ?

M. Desrosiers se résume en écrivant que lord Durham a sous-estimé les Canadiens français. Parti de cet extrême, le gouverneur ne peut qu'aboutir à l'extrême. Ils s'engage à fond dans la logique de l'erreur, et, bien que malade, il se maintiendra sur ses positions avec la ténacité du dogme anglais.

A l'avenir, consigne-t-il dans son Rapport, la fin première et constante du gouvernement britannique doit être d'établir une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, dans cette province, et de ne confier le gouvernement à personne, si ce n'est à une législature tout à fait anglaise... La modification du caractère de la province doit être commencée immédiatement, bien que continuée avec précaution... Le premier objectif doit être d'en faire une province anglaise... Le Bas-Canada doit être gouverné maintenant, comme il doit être à l'avenir, par une population anglaise. (Durham cité par Desrosiers, Pp. 38 et 39.)

Durham ne réfléchit pas plus que ses congénères qu'en nous anglifiant il s'expose à nous préparer à toutes les infiltrations imaginables et inimaginables venant des États-Unis voisins. Quant à ce qui regarde notre loyauté, si inconsidérément mise en doute, il ne se donne guère la peine de se

rappeler 1776 et 1812, ni la pression modératrice de notre clergé. En Anglais du temps, et peut-être de toujours, il n'accepte que les leçons immédiates et déforme, au gré des influences subies, les justes données du problème.

Nul ne doit s'étonner si le gouverneur général, en un pareil état d'âme, ne peut régler (et encore !) que la question politique. Il décrète l'amnistie ou l'exil, suivant les cas, pour tels et tels des révolutionnaires. Mais c'est précisément ce qu'on va lui reprocher dans la Haute-Province et à Londres, sous prétexte qu'il s'arroge les pouvoirs des tribunaux, du même coup qu'il étend outre mesure sa juridiction territoriale.

Cependant, pour ce qui est de son attitude méprisante envers notre race, on ne le reprend point. On a même garde de le reprendre.

L'ordonnance politique du 28 juin soulève la Chambre des Lords, met le gouvernement de la métropole sur les épines et brise la carrière de Durham.

La prise d'armes de 1838 ne tardera pas à démontrer que le règlement effectué par Durham était boiteux et que nous avons perdu toute confiance au fair-play du gouvernement britannique et de son envoyé.

Lorsque nous nous plaignons des aléas de la politique canadienne-française, nous perdons de vue que Westminster et Downing Street n'ont pas toujours été exempts des *petty politics*, comme l'on dit là-bas.

Mieux compris à Londres, en ce qui a trait à certaines de ses mesures politiques, et sagement conseillé et orienté par son gouvernement, en ce qui touche à la question de race, Durham, s'il n'eût pas totalement épargné à la métropole les ennuis de la prise d'armes de 1838, eût au moins contribué à en restreindre l'effet désormais nationalement indélébile.

John George Lambton, une fois au blanc, s'est fait tirer dans le dos par ses adversaires de la chambre des Lords aussi bien que par ses compatriotes du Canada.

Il en est mort à la peine.

C'est qu'il ne connaissait pas les siens ou avait la naïveté de croire qu'il leur imposerait le fait accompli.

Nous non plus, il ne nous a pas connus. Et pourquoi ?

Il s'est laissé circonvenir par les cliques anglaises qui dominaient la colonie, dans la Haute-Province et dans la Basse. Il n'a même pas eu l'élémentaire prudence de se

renseigner tant soit peu de longue main et de vérifier les dires de nos calomniateurs.

M. Desrosiers explique cela de façon pertinente :

Le Dictateur, comme l'appelle son secrétaire, ne passe que cinq mois au Château Saint-Louis. De cette période, il faut encore distraire le mois de juillet consacré à un voyage dans la Haute-Province, et le dernier mois et demi, qui s'écoule dans les agitations et le provisoire de la démission, du départ et de la révolution menaçante. Il ne reste donc que deux mois et demi au gouverneur pour bien connaître le peuple patient au milieu duquel il vit, le peuple qui attend des jours meilleurs dans le désarroi d'une rébellion où il est tombé comme dans un piège. Et c'est bien peu vraiment pour un homme absorbé par la routine abondante de l'administration, le problème de la paix et de la guerre avec les États-Unis, les questions primordiales de la constitution et des nombreuses réformes vitales. (Pp. 117 et 118.)

Durham s'est hâté de sauter aux conclusions, avec la même désinvolture que s'il se fût agi d'une affaire sans conséquence ou réglée de toute éternité par le préjugé britannique.

Assurément, M. Desrosiers dit aussi le bien que nous savons déjà de John George Lambton. Mais il ne rend point son personnage plus cher à nos cœurs. Insérée entre les deux phases dramatiques des Troubles de 1837 et de 1838, l'intervention de ce gouverneur a été annulée par Londres, aussi mal au courant des conditions sociales et politiques de la colonie que Durham le fut lui-même.

On peut écrire sans pathos que c'est une amère faillite.

La leçon constitutionnelle de cette faillite est que rien ne se définit avec quelque sûreté dans les rapports des races entre elles, si l'on ne tient un compte rigoureux de leurs psychologies respectives, de leurs droits naturels et de leur histoire.

Qu'on lise l'opuscule de M. Desrosiers. Ce ne sera pas un loisir perdu.

L'on s'étonnera bien que l'auteur n'ait pas marqué quelles sont ses sources. Les curieux aiment les références bibliographiques disposées dans une belle table, facile à consulter. Jamais l'on n'a manifesté autant d'intérêt chez nous pour le document.

L'on désirerait en outre que les points de ressemblance et de dissemblance entre la situation politique dans la Haute et la Basse-Province fussent soulignés davantage.

Certains trouveront que ce titre : *l'Accalmie*, n'était pas le meilleur à choisir. Il semble dérisoire, si on l'applique à l'œuvre totale de Durham au Canada.

Ailleurs, l'on pensera que le développement du sujet aurait pu être plus fortement articulé et plus abondamment circonstancié.

Enfin les puristes reprocheront à l'auteur quelques ellipses, quelques répétitions de mots, quelques retours d'idées sous des formes presque identiques, à côté de passages et de développements où le style prend du nerf et de l'allure et révèle l'écrivain. Les écrivains, et ceux qui pourraient l'être, ne pleuvent pas encore au pays de Québec ! Soutenons donc ceux dont le talent pointe et s'affirmera à la mesure de notre sympathique critique.

Tous s'accorderont à louer M. Desrosiers d'avoir fait porter notre curiosité sur un sujet encore profondément actuel, et, en des récits assez vifs, sinon toujours achevés, d'avoir formulé certains jugements qui méritent d'être retenus.

* * *

Ces deux livres lus, qui ne conviendrait que les derniers-nés littéraires de M^{me} Michelle Le Normand et de M. Léopaul Desrosiers ne soient, bien que différents de fond et de forme, issus d'un même amour du pays, de nos gens et de notre jeune littérature, ardente à se prouver à elle-même qu'il fait bon de vivre et de préparer l'avenir ?

Maurice HÉBERT.